

CONTREMAITRE - CONSTRUCTION DES PARCS

SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE LA VOIRIE
DIVISION DES PARCS ET ESPACES VERTS

POSTE RÉGULIER

NUMÉRO DE
CONCOURS CADRR-049-2023

LE PRÉAMBULE Sixième plus grande ville au Québec, Sherbrooke est une ville où il fait bon vivre, où se trouve le combo parfait entre la nature et le milieu urbain.

Être contremaître à la construction des parcs à la Ville de Sherbrooke, c'est beaucoup plus qu'un simple emploi, c'est avoir un impact concret et positif sur la qualité de vie de la population sherbrookoise.

NOTRE OFFRE Pour ce poste cadre permanent, vous bénéficierez de conditions de travail très intéressantes :

- Un salaire annuel se situant entre 71 203 \$ et 99 528 \$ et des vacances pouvant aller jusqu'à 7 semaines, selon l'expérience;
- Une prime de 5 % de votre salaire pour chaque semaine complète travaillée;
- Un horaire de 40 h par semaine, de jour en période estivale et de soir en période hivernale, en fonction de la répartition des quarts de travail;
- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées;
- Des possibilités de progression de carrière à l'interne.

LES DÉFIS QUE L'ON VOUS PROPOSE Au sein de l'équipe de la division des parcs et des espaces verts, vous superviserez et coordonnerez les travaux de construction et d'aménagement dans les parcs et les espaces verts. Vous superviserez des travaux de construction ou de réfection des infrastructures dans les parcs tels que les aires de jeux, les plateaux sportifs extérieurs, les sentiers, la pose et l'entretien de mobiliers urbains ainsi que l'aménagement paysager. Vous coordonnerez les divers fournisseurs et sous-traitants dans l'exécution des travaux, projets ou chantiers. En fonction des activités saisonnières, vous serez appelé à superviser, en collaboration avec vos collègues, les équipes d'entretien des parcs.

PROFIL RECHERCHÉ Un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en génie civil constituant un atout, vous comptez trois (3) années d'expérience à titre de gestionnaire d'équipe de travail se rapportant aux travaux d'entretien d'infrastructures municipales. La combinaison d'un diplôme d'études professionnelles (D.E.P) ou d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) dans un champ de spécialisation approprié (réalisation d'aménagements paysagers, aménagement et urbanisme, etc.) et d'expérience pertinente sera considérée.

Vous possédez des connaissances approfondies des méthodes, des normes et de l'outillage utilisés dans les travaux de construction, d'entretien et d'installation des infrastructures récréatives. Vous possédez de bonnes connaissances des techniques d'aménagement et des procédés de travail relatifs aux ouvrages de béton, au travail de la pierre naturelle (escaliers, murets, etc.) et à la confection de sentiers.

Vous vous distinguez par votre capacité en matière de communication interpersonnelle, votre courage managérial et vos habiletés à résoudre des problèmes. Vous êtes une personne orientée vers les résultats et avez de bonnes aptitudes à travailler en équipe. On vous reconnaît pour votre gestion efficace ainsi que votre capacité à mobiliser et gérer des conflits.

POSTULER

Postulez d'ici le 19 novembre 2023.

Cet emploi vous intéresse? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section " Emplois disponibles " pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton " Postuler " en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.